

RANDONNÉE À PIED

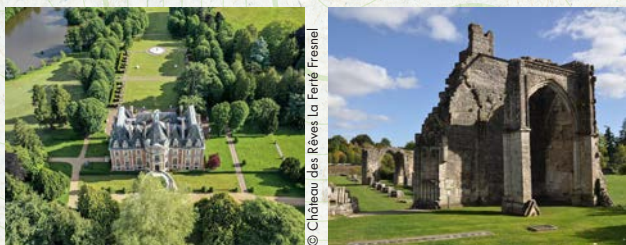
NOTRE-DAME

- **DISTANCE** 10,3 km
- **TEMPS/DURÉE** 2h30
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 58 m
- **DÉPART** Le bourg, Les Aspres

BALISAGE

→jaune

POINTS D'INTÉRÊTS



© Château des Rêves La Ferté-Fresnel

© tourisme 61

EN CHEMIN

- Ancien pressoir, calvaire, église.

EN RÉGION

- L'Aigle : Musée juin 44, Musée de la Météorite, Musée des instruments de musique, Voie Verte. Marché hebdomadaire de L'Aigle le mardi. Étang de la Croix Lamirault.
- St-Sulpice-sur-Risle : Visite de l'entreprise Bohin. Base nature de Risl'adventure.
- Aube : Musée de la Comtesse de Ségur et de la Grosse Forge.
- Rai : Musée de l'énergie.
- La Ferté-Fresnel : Château des Rêves.
- St-Évroult-Notre-Dame-du-Bois : Vestiges de l'abbaye, centre d'interprétation, base de loisirs.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE L'AIGLE

Place Fulbert de Beina, 61214 L'AIGLE

Tél. : 02 33 24 12 40

Mail : officedetourisme@paysdelaigle.fr

www.paysdelaigle.fr

TOURISME 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :



PAYS DE
L'AIGLE

orne
PURE
NORMANDIE

Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2024 - téléchargement gratuit - Ne peut être vendu
C.Photo de la couverture : © Tourisme 61

JE RAND'ORNE

EN PAYS DE L'AIGLE

NOTRE-DAME

DISTANCE 10,3 km - **DURÉE** 2h30 - **NIVEAU** Moyen

DÉPART LES ASPRES

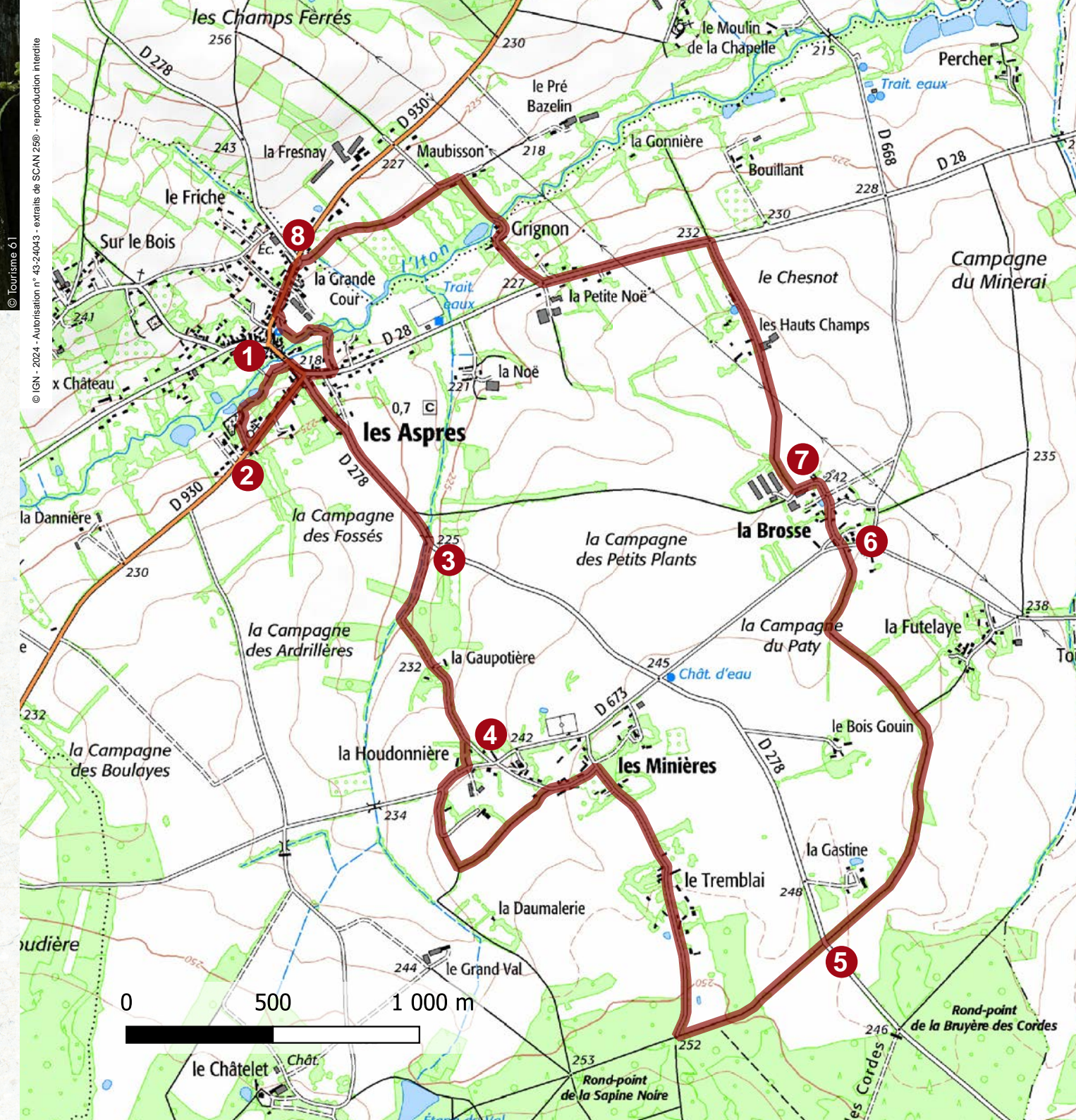


PAYS DE
L'AIGLE

DISTANCE 10,3 km - DURÉE 2h30 - NIVEAU Moyen

PAS À PAS

- 1 Suivre le sentier qui s'engage sous les peupliers après l'aire de jeux. Vous longez l'église Notre Dame (du XV^e siècle pour partie), récemment restaurée. Remarquez l'ancien pressoir après l'église. Prendre la route à gauche vers le centre-ville puis tourner à droite au carrefour en direction de Randonnai. À 100 m, vous passez devant un calvaire. Poursuivre la route.
- 2 Variante : En prenant à gauche le premier chemin à environ 400 m après le calvaire, vous coupez le circuit et longez les anciens Fossés Royaux. Le parcours est réduit à 4 km. Poursuivre en reprenant le même descriptif ci-après*.
- 3 Sinon, descendre la route et traverser le pont puis s'engager dans le chemin de terre qui part immédiatement à droite. Vous suivez les fossés du Val. À l'intersection des chemins, tourner à gauche pour prendre le chemin encadré de haies. Après les maisons, s'engager à droite dans un petit chemin ombragé derrière le panneau annonçant une intersection.
- 4 Prendre la route goudronnée à droite puis la quitter en prenant à gauche après 50 m le chemin revêtu. Plus loin, tourner à gauche pour arriver au village "les Minières". Poursuivre tout droit sur la route goudronnée. Au bout de la route, tourner à droite. Vous traversez le hameau "Le Tremblai". Remarquez les maisons typiques du Pays d'Ouche, alliant des encadrements de briques avec le silex et la pierre de grison, qui côtoient parfois un pan de bois distinct de celui du Pays d'Auge voisin. À la sortie du village, le chemin tourne à gauche.
- 5 Au carrefour, traverser la route de Randonnai et poursuivre en face pendant 2 km jusqu'à "La Brosse".
- 6 Traversez la route à nouveau et continuer tout droit. Avant l'élevage avicole, prendre le chemin qui part à droite en longeant une haie.
- 7 La variante par "Les Fossés Royaux" rejoint le circuit à l'angle de la haie après l'élevage avicole. Plus loin, le chemin arrive à nouveau devant une ferme puis rejoint la route. La prendre à gauche puis à droite au panneau "Grignon". Le chemin serpente entre des maisons. Au moulin de Grignon, vous traversez l'Iton. S'engager dans un chemin creux et humide en hiver. À 100 m, prendre la route à gauche et au virage, s'engager en face dans le chemin de terre longé d'une haie jusqu'à l'entrée du village.
- 8 Au pressoir, suivre la route puis prendre à gauche l'aire de pique-nique. Remarquez un premier lavoir restauré (du XIX^e siècle), puis après l'aire de pique-nique bordée de l'Iton, un second lavoir de la même époque. Celui-ci est entouré de sources dont la source Saint Santin. À la route, rejoignez le parking situé plus loin à droite.



© tourisme 61

© IGN - 2024 - Autorisation n° 43-24043 - extraits de SCAN 250® - reproduction interdite